

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 6 avril 2023

N° 2023_10
Nomenclature acte : 7.1.2

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
ARRIVÉ LE

19 AVR. 2023

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ

Composant le Conseil d'Administration :

En exercice : 17
Présents : 9
Représentés : 5

Votes pour : 12
Vote contre : 0
Abstentions : 2

L'An deux-mille-vingt-trois, le six avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le trente-et-un mars deux-mille-vingt-trois, s'est assemblé en salle des mariages, sous la présidence de Laurent VASTEL, Maire et Président du Conseil.

Présents : L. VASTEL, A. BULLETT, D. LAFON, G. REIGADA, Z. KEFIFA, J.Y. SOMMIER, P. KATHOLA, M. FORNIER, S. LE BEUZE

Absents représentés : E. CATON (par A.BULLETT), D. DELATTRE (par S.LE BEUZE), A-M. MERCADIER (par D.LAFON), S.BOUALI (par M.FORNIER), M. LAGARDE (par G.REIGADA)

Absents excusés : J. LECLERCQ, N. SAUCY, A. BON

Le Conseil d'Administration,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2312-1 et L. 2121-23,

Vu la délibération du 20 mars 2023 portant rapport d'orientations budgétaires ayant donné lieu à débat,

Vu la délibération du 06 avril 2023 portant affectation du résultat 2022,

Vu le budget primitif 2023,

Sur la proposition du Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'approuver comme suit par chapitre, le budget primitif pour l'exercice 2023, dont les dépenses et les recettes de fonctionnement après affectation du résultat reporté s'élèvent à 1 289 646,20 €, les dépenses et les recettes d'investissement après affectation du résultat reporté s'élèvent à 80 350,00 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	Montant	VOTES
011 – charges à caractère général	425 340,00	A la majorité absolue, Pour : 12, Abstentions : 2
012 – charges de personnel et frais assimilés	760 000,00	A la majorité absolue, Pour : 12, Abstentions : 2
65 – autres charges de gestion courante	56 000,00	A la majorité absolue, Pour : 12, Abstentions : 2
023 – virement à la section d'investissement	45 732,20	A la majorité absolue, Pour : 12, Abstentions : 2
042 – opé. d'ordre de transferts entre sections	2 574,00	A la majorité absolue, Pour : 12, Abstentions : 2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	Montant	VOTES
70 – produits des services	401 000,00	A la majorité absolue, Pour : 12, Abstentions : 2
74 – dotations, subventions et participations	769 808,94	A la majorité absolue, Pour : 12, Abstentions : 2
75 – autres produits de gestion courante	0,00	A la majorité absolue, Pour : 12, Abstentions : 2
77 – produits exceptionnels	0,00	A la majorité absolue, Pour : 12, Abstentions : 2

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES	Montant	VOTES
16 – emprunts et dettes assimilées	0,00	A la majorité absolue, Pour : 12, Abstentions : 2
20 – immobilisations incorporelles	12 800,00	A la majorité absolue, Pour : 12, Abstentions : 2
21 – immobilisations corporelles	64 550,00	A la majorité absolue, Pour : 12, Abstentions : 2
27 – autres immobilisations financières	3 000,00	A la majorité absolue, Pour : 12, Abstentions : 2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES	Montant	VOTES
27 – autres immobilisations financières	3 000,00	A la majorité absolue, Pour : 12, Abstentions : 2
021 – virement de la section de fonctionnement	45 732,20	A la majorité absolue, Pour : 12, Abstentions : 2
040 – transfert entre sections	2 574,00	A la majorité absolue, Pour : 12, Abstentions : 2

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. le Préfet des Hauts-de-Seine
- Mme la Comptable du SCG de Fontenay-aux-Roses

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Et ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Anne BULLET
Vice-présidente du CCAS

Certifié exécutoire compte-tenu de la réception
en Préfecture le
Publication/Affichage le.....



Pour le Président et par délégation
La Vice-Présidente du CCAS

